

Avis de constitution

SOCIETE « X PERTISE PRO » en abrégé « XP »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
8EME TRANCHE, Lot 99, Ilot 19

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/02/2024, et enregistrés au CEPICI le 29/02/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « X PERTISE PRO » en abrégé « XP

»

Objet :

- Ingénierie Informatique et Télécoms
- Réseau Informatique –Système –Sécurité Informatique – Télécoms.
- Développement Web-Mobile Applications
- Système de Sécurité incendie –Alarme –Vidéo-surveillance –
- Audit et Contrôle Informatique
- Electricité Générale (HTA –BT –Eclairage Public)
- Automatismes Industriels
- Génie Civil et Hydraulique
- BTP – TP –VRD
- Génie Thermique
- Infographie et Multimédias
- Vente et Location de Matériels Informatique et Industriels et Médicaux
- Import-Export
- Transfert de fonds Electronique
- Prestation Diverses

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
8EME TRANCHE, Lot 99, Ilot 19

Dirigeant(s) M APKELE CLOVIS ARTHUR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-02309 du 11/03/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°13446/GTCA/RC/2024 du 11/03/2024

